Fédération des personnels des services publics et de santé –
FORCE OUVRIERE
SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS HOSPITALIERS
SNMH - FORCE OUVRIERE

A TOUS LES MÉDECINS DES HÔPITAUX

Les collègues constatent tous les jours que la dégradation de l'hôpital public et de nos conditions d'exercice s'accélère :

- difficultés croissantes pour hospitaliser et prendre en charge nos patients, mettant en danger les malades et les médecins,
- difficultés croissantes pour boucler nos tableaux de services; dans bon nombre de services il faut recourir à des intérimaires pour pouvoir simplement maintenir l'activité de soins. Soit on recourt à l'intérim soit on ferme,
- fuite des médecins de l'hôpital public devant la dégradation générale,
- difficultés de fonctionnement des services qui arrivent de plus en plus difficilement à assurer leurs missions de soins,
- pénurie de médecins organisée par le maintien du numerus clausus.

Tout ceci ne peut que s'amplifier avec les économies de 3 milliards exigées des hôpitaux par le gouvernement. La réduction de 22000 postes hospitaliers et la fermeture de 16000 lits d'hospitalisation programmées par Mme Marisol Touraine amèneraient l'hôpital public à la dislocation.

Le récent décret sur les GHT est le moyen utilisé par le gouvernement pour arriver à supprimer les postes, services et lits d'hospitalisation. Il permet la future "restructuration" des services, des pôles, des établissements avec pour conséquence la destruction des hôpitaux.

De même que la loi Touraine casse l'hôpital public et le système de santé, le projet de loi El Khomri vise à casser les droits collectifs et les statuts contenus dans le code du travail. Il est impossible d'imaginer que les statuts de la fonction publique hospitalière, le statut de praticien hospitalier pourraient être sauvegardés dans un tel cadre. Pour mettre en place les GHT les directions devraient déroger aux statuts et imposer la mobilité des personnels médicaux et non médicaux. L'inversion de la hiérarchie des normes, les droits collectifs remplacés par des "droits" individuels seraient la règle. Le compte-épargne temps en est déjà un exemple pour les médecins hospitaliers qui ne peuvent souvent ni prendre les congés ni se les faire rémunérer. Le compte personnel d'activité contenu dans le projet de loi El Khomri généraliserait ces pratiques.

Le gouvernement met en place à marche forcée les GHT et utilise le 49.3 pour faire passer le projet de loi El Khomri. Une même logique est à l'œuvre: un déni de démocratie.

La loi Touraine et le projet de loi El Khomri doivent être retirés.

Le SNMH FO appelle à participer dans l'unité avec les personnels, aux manifestations et initiatives organisées par les syndicats pour le retrait du projet de loi El Khomri.

Le SNMH FO appelle à la défense des hôpitaux publics et des patients.

Le SNMH FO propose aux collègues de se réunir pour discuter, pour s'organiser et se défendre.

Paris , le 13/05/2016

Pour tout contact : snmh-fo@fosps.com